

REPUBLIQUE FRANÇAISE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL REGIONAL

Séance du 17 décembre 2020

Délibération N°20SP-2065

Objet Accord Régional de relance

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL RÉGIONAL GRAND EST DÉCIDE

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

- **d'approuver** l'Accord Régional de Relance Grand Est 2021-2022, tel qu'il est annexé au présent rapport ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer cet avenant.

Strasbourg le 17 décembre 2020,

Le Président du Conseil régional



Jean ROTTNER